

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique est ouverte à la demande de la Commune de Perroy concernant le projet de remise à ciel ouvert du Rupalet, délimitation de l'espace réservé aux eaux (ERE), défrichement et reboisement de compensation, expropriation pour cause d'intérêt public, adaptation de la limite communale, sur le domaine public cantonal « Le Rupalet », aux lieux-dits « Les Perrailles » et « Chanut », sur le territoire des

COMMUNES DE PERROY ET MONT-SUR-ROLLE

Coordonnées moyennes : **2'515'900/1'148'030**

Les pièces relatives à cette demande seront déposées du **17 octobre** au **16 novembre 2026** inclusivement, auprès du **Greffe municipal** des **Communes de Perroy et Mont-sur-Rolle**, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler sont invitées à les consigner et à les motiver sur la feuille d'enquête annexée au dossier ou par courrier adressé au Greffe municipal des Communes de Perroy ou Mont-sur-Rolle.

La présente enquête est ouverte conformément à la procédure décisive selon la loi sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP), la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) selon l'art. 103 et suivants, la loi fédérale sur les forêts (LFo) et la loi sur l'expropriation (LE).

Lausanne, le 12 octobre 2026

**Direction générale
de l'environnement**

Ressources en eau et
économie hydraulique